



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

éducation physique et sportive

Question écrite n° 129667

Texte de la question

M. Jean-Jacques Urvoas attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur le rapport parlementaire intitulé « Le sport à l'école et le sport scolaire », publié en février 2012 par M. Robert Lecou. Celui-ci y préconise entre autres, pour le second degré, de préserver le statut associatif de l'union nationale du sport scolaire (UNSS) dans l'enseignement public et de l'union générale sportive de l'enseignement libre (UGSEL) dans l'enseignement privé, de manière à ce que ces instances puissent jouer au mieux leur rôle de promoteur de la pratique sportive en collaboration avec les fédérations et l'ensemble des partenaires de l'école. Il souhaiterait connaître la position du Gouvernement à ce propos.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Urvoas](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129667

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2012, page 1975

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)